

BIENVENUE À L'ÉCOLE MATERNELLE



Ecole Pauline Kergomard - 2025

L'ÉCOLE MATERNELLE

Notre école maternelle est ouverte aux enfants de 2 à 6 ans:

- Toute Petite Section : enfants nés en 2023 (places limitées)
- Petite Section : enfants nés en 2022
- Moyenne Section: enfants nés en 2021
- Grande Section : enfants nés en 2020

L'école maternelle fait partie de l'école primaire.

Elle couvre le cycle 1 (cycle des apprentissages premiers).

Assiduité

L'instruction est obligatoire à partir de l'année des 3 ans de l'enfant (Petite Section). La scolarité à l'école implique donc une fréquentation régulière et assidue.

Quand ils sont malades, les enfants doivent être gardés à la maison car ils ne sont pas capables de suivre les apprentissages.

L'adaptation se fait selon chaque enfant. Il peut déjeuner à la cantine ou non, aller à l'accueil périscolaire le matin, ou le soir... L'important est de nous le communiquer et de l'expliquer à votre enfant au préalable.

Rencontres familles/école

- Septembre: réunion parents-enseignants pour tous
- Une rencontre individuelle dans l'année scolaire, dès octobre pour les premières scolarisations

LES HORAIRES

Jours d'école: lundi, mardi, jeudi, vendredi

7h15-9h00: périscolaire

9h00-12h00: classe (ouverture des portes à 8h50)

12h-13h30: déjeuner / coucher à la sieste pour les élèves concernés

13h30-16h30: sieste et/ou classe (ouverture des portes à 13h20)

16h30-18h45: périscolaire



QUE FAIT-ON À L'ÉCOLE MATERNELLE?



Les anniversaires à l'école

A l'école, n'amenez pas de bonbons ni de gâteaux!
En fin de mois, les enfants font la cuisine et fêtent tous ensemble les anniversaires du mois écoulé.

LES ADULTES DE L'ÉCOLE

A l'école maternelle, l'enfant côtoie plusieurs professionnels.



LA DIRECTRICE

Elle est à la fois gestionnaire, animatrice pédagogique, coordinatrice. Elle n'a qu'une autorité fonctionnelle sur les enseignants et n'a aucun pouvoir hiérarchique. Elle élabore le projet d'école avec les enseignants et préside le conseil d'école.

Elle reçoit les parents pour les admissions ou à leur demande, organise les élections des représentants des parents d'élèves, intervient si nécessaire dans un conflit parent/enseignant.

LES ENSEIGNANTES

Elles sont responsables de la classe, organisent la journée, choisissent les activités dans le cadre des programmes, évaluent les enfants, rencontrent les parents. Les enseignantes de maternelle marquent une rupture avec l'assistante maternelle ou la puéricultrice car, avec elles, l'enfant devient élève.

LES ATSEMS

Elles travaillent en collaboration avec les enseignantes. Elles accueillent les élèves, encadrent un atelier à la demande de l'enseignant. Elles déjeunent avec les enfants, surveillent la sieste. Elles aident les enfants à développer leur autonomie, les aident pour le passage aux toilettes, l'hygiène. Elles sont employées par la municipalité mais dépendent de la direction de l'école pendant le temps scolaire.

LES AESH

Ils aident les enfants qui ont une reconnaissance de handicap dans la classe, et parfois en récréation ou au restaurant scolaire.

LES MEMBRES DU RASED

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) peut intervenir dans l'école, sur demande des enseignants avec l'accord des familles. Une enseignante spécialisée peut intervenir. La psychologue scolaire peut faire un bilan et proposer un suivi de l'enfant ou des conseils aux familles et à l'équipe pédagogique.

LES ANIMATEURS PERISCOLAIRES

Ils encadrent les enfants le midi, avant et après l'école. Ils leur proposent des activités en fonction de leur âge et de leur envie ou besoin. Ce sont des employés de la municipalité car ces temps sont sous la responsabilité de la mairie.

LES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

Ils aident les enseignants pour préparer des activités, lors d'un atelier, peuvent accueillir les familles, animer des temps de récréation...



CONSEILS DE RENTRÉE

L'entrée en maternelle: une étape importante qui se prépare bien avant le jour de la rentrée

Accompagner votre enfant le premier jour:

C'est un moment important. Montrer lui que vous êtes sûr(e) de vous, il sera sûr de lui. Rassurez-le, dites-lui que vous partez et quand vous allez revenir le chercher. Ne vous attardez pas trop.

Laissez-le apporter son doudou

C'est le lien rassurant avec la maison.

La tétine est autorisée uniquement sur le temps de sieste.



Il ne vous dit rien sur l'école?

C'est normal. Le site E-primo et le cahier de vie vous permettront de discuter avec lui à partir des photos de classe qui seront partagées.

Respectez l'heure d'entrée et de sortie:

Votre enfant se sentira intégré dans le groupe et pourra profiter calmement de ses camarades et des coins jeux durant l'accueil. Le retard du soir est pour lui source d'inquiétude. Pensez à lui dire qui viendra le chercher, et où (école ou périscolaire).

Mon enfant n'est pas tout à fait propre.

Ce n'est pas grave. Les toilettes lui seront proposées régulièrement. Un accident peut toujours arriver. Prévoyez plusieurs tenues de rechange complètes dans son sac.

Un bobo, une dispute?

Pas de panique, ce n'est pas grave. Rassurez-le. L'école, c'est aussi l'école de la vie. L'enseignante sera toujours là pour régler les petits problèmes, rassurer et veiller au bien-être des enfants.

Un problème, une question, un désaccord?

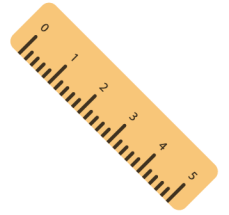
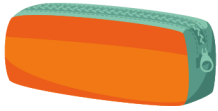
Parlez-en respectueusement à l'enseignant. Votre enfant sera sensible à la confiance réciproque entre l'école et la famille.

Pour l'année scolaire, votre enfant aura besoin de:

- 1 boîte de mouchoirs
- 1 sac ou cartable assez grand pour mettre un grand cahier
- une gourde marquée à son nom
- un change complet
- une paire de chaussettes antidérapantes



AIDER SON ENFANT À DEVENIR ÉLÈVE



Entrer en maternelle, c'est entrer dans une collectivité qui a des règles de vie.

Le respect / la bienveillance

A l'école maternelle, on apprend à respecter les autres (camarades et adultes), à prendre soin du matériel, à faire preuve de solidarité, mais aussi à ne pas crier, mentir, dire de gros mots, taper ou blesser ses camarades.

Cependant votre aide est indispensable pour nous aider à apprendre la bienveillance à votre enfant.



Gérer ses frustrations

Accompagnez-le à la maison pour apprendre à gérer ses frustrations: apprendre à jouer ensemble, à attendre son tour, à partager, à accepter de perdre....

Apprendre la politesse

C'est aussi à la maison que l'on apprend les règles de politesse "Bonjour", "Au revoir", "S'il te plaît", "Merci", "Est-ce que je peux..."



Entrer en maternelle, c'est apprendre à devenir autonome.

A la maison, on peut commencer à apprendre à se moucher, aller aux toilettes seul, mettre son manteau, ses chaussures....

Pour l'aider à devenir autonome:

- Choisir des vêtements faciles à enfiler
- Préférer des chaussures qu'il sait mettre seul (sans lacets)
- Préférer les moufles plutôt que les gants
- Choisir un tour de cou plutôt qu'une écharpe
- Marquer toutes ses affaires à son nom pour les retrouver facilement
- Laisser les jeux et jouets à la maison (éviter les conflits et les pertes)



Ainsi vous aiderez votre enfant à être fier de réussir seul un maximum de choses.



MON ENFANT FACE AUX ÉCRANS

L'écran fait partie de notre quotidien. L'enfant y est confronté dès son plus jeune âge. Il y passe un temps de plus en plus long. Voici quelques conseils qui permettront à votre enfant de s'approprier l'écran sans en devenir captif.



Source de la fleur des 4 pas : ©Sabine Duflo
Création et mise en page : Centre d'Impression Numérique - Grenoble Alpes Métropole

4 TEMPS SANS ÉCRANS
=
4 PAS POUR MIEUX AVANCER

Mettre en place ces 4 temps dès aujourd'hui c'est aider votre enfant à développer:

- son langage/son vocabulaire
- sa pensée / son imagination
- son autonomie / sa capacité de travail
- sa capacité à distinguer Réel et Virtuel

CONTACTS UTILES

Ecole Primaire Publique Pauline Kergomard

Rue des pruniers
85170 Le Poiré sur Vie

02.51.31.82.53

ce.0851744j@ac-nantes.fr

Inspection Education Nationale

Circonscription Roche Nord
Cité Travot - Bâtiment D
85000 La Roche sur Yon

02.53.88.25.04

Accueil périscolaire Restauration scolaire

02.51.07.47.33

06.46.28.63.92

ap.melimelo@lepoiresurvie.fr

Amicale Laïque (association de parents d'élèves)

amicalelaique85170@gmail.com